

# Sommaire



## VIE ASSOCIATIVE

Europe / Directive anti-discrimination  
Rapport Morange / Gouvernance et fin des structures associatives

page 2  
page 2



## VIE DES SECTEURS

### INTERSECTORIEL

ARS / Position du Conseil national des villes  
Projet de loi HPST / Note Uniopss

page 3  
page 3

### PERSONNES AGÉES / HANDICAP

Le handicap reste une priorité du budget 09  
Revalorisation AAH et réforme en cours  
Volet gériatrique du Plan Alzheimer 2008-2012

page 4  
page 4  
page 5



## ACTUALITÉ JURIDIQUE

### BAREMES ET CHIFFRES

Tableau récapitulatif

page 7

### CONVENTIONS COLLECTIVES

page 7

### TEXTES ET RÉGLEMENTATION

Congé pour activité désintéressée  
Loi démocratie soc. et durée du travail / projets en cours  
Projet de loi PLFSS 09  
Stress au travail : accord national interprofessionnel

page 7  
page 7  
page 10  
page 10

### JURISPRUDENCE

Situation de harcèlement / Contrôle Cour de cassation

page 10



## ACTUALITÉ GESTION

Indicateurs SSIAD pour CA 06  
Transfert de gestion d'étab. / patrimoine

page 10  
page 10



## DOCUMENTATION

page 11



## ANNONCES

page 13



# Editorial

## Les associations en crise d'identité ou en voie de reconnaissance ?

En quelques mois, la production de rapports sur les associations nous montre à quel point la vie associative interroge selon l'approche par sa capacité de création d'emplois, du lien social qu'elle génère durablement sur les territoires ou par sa dépendance financière aux pouvoirs publics, la fragilité de sa gouvernance et les risques inhérents à toute façon d'entreprendre.

Ces diverses approches stéréotypées et le cortège des propositions nous interrogent toujours. Mais voilà que le dernier rapport d'information de la mission de l'Assemblée Nationale sur « la gouvernance et le financement des structures associatives » semble apporter une respiration propice à la réflexion et au débat. Ce rapport a été déposé le 1<sup>er</sup> octobre dernier par la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales, et présenté par Pierre Morange, député, en conclusion des travaux (voir synthèse dans ce numéro).

Nous ne pouvons que saluer ce travail, riche d'informations complémentaires puisées au cours de nombreuses auditions, et qui permet de présenter une approche spécifique et précise des problèmes posés pour une diversité de types d'associations.

Il rappelle que « la liberté d'initiative a permis la construction d'un modèle dont la vitalité fait encore ses preuves aujourd'hui », et que si « la solution de l'appel à projet est séduisante sur le papier, elle comporte le risque de transformer les associations en prestataires de service et d'étouffer la force vive du secteur associatif dans des exigences administratives ».

Les associations ont vraiment intérêt à se saisir de ce rapport car il rend à l'initiative privée non lucrative la réalité de sa place dans notre société. Nous confirmons avec conviction que la vitalité associative est le fruit de la mixité des courants de pensées et des éléments contradictoires qui la traversent et contribue largement à la cohésion sociale.

Les associations sont sans doute en voie d'évolution et d'adaptation à leur temps, et les liens au sein de l'ensemble de l'économie sociale et solidaire sont indispensables pour solidifier cette autre façon d'entreprendre encore mal cernée et sous évaluée.

Un rapport à s'approprier « sans modération » car nous avons la responsabilité de relancer et d'enrichir les propositions de fond avant la Conférence nationale de la vie associative de décembre prochain, et plus largement pour l'ensemble de l'économie sociale et solidaire, de mobiliser nos élus locaux, nationaux et européens sur la reconnaissance de l'apport de l'ensemble du secteur.

**Bruno de la Bastie**  
Président Uriopss Rhône-Alpes

Numéro 9 - Novembre 2008